

Enseignement au choix Petite échelle - Sans autorisation

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-4-1
Semestre	5	Heures TD	20	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	66,66	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hardoin

Autre enseignant : M. Labat

Objectifs pédagogiques

- Manipuler la matière en expérimentant de ses propres mains
- Explorer les détails d'assemblages par le travail d'un projet aux dimensions réduites
- Lier la plasticité de la matière avec sa valeur structurelle pour mettre en place une véritable pensée constructive.
- Concevoir une maquette aux grandes dimensions (1/5)
- Travail en groupe, création des projets par binôme d'étudiants
- Se familiariser aux principaux textes de loi (code de l'urbanisme, PLU) afin de mieux comprendre l'obligation d'un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

Contenu

Toute nouvelle construction doit-elle être déclarée ?

Fort de cette question il faut se rapprocher des textes de loi sous un aspect abstrait, voire détaché du réel, afin de définir un champ des possibles qui ne serait pas soumis à autorisation d'urbanisme.

En France, une autorisation d'urbanisme ne semble pas nécessaire pour un abri dont la surface de plancher et l'emprise au sol sont inférieurs à 5 m². Les travaux restent tout de même soumis aux règles locales, de PLU et de préservation du patrimoine. Pour des surfaces supérieures, une déclaration préalable ou un permis de construire sont exigés en fonction de la taille et de l'importance des travaux.

Nous pouvons lire dans l'article R*421-1 du code de l'urbanisme que :

Les constructions nouvelles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

a) Des constructions mentionnées aux articles R. 421-2 à R. 421-8-2 qui sont dispensées de toute formalité au titre du code de l'urbanisme ;

b) Des constructions mentionnées aux articles R. 421-9 à R. 421-12 qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable

L'article R*421-2 du code de l'urbanisme précise ceci :

Sont dispensées de toute formalité au titre du présent code, en raison de leur nature ou de leur très faible importance, sauf lorsqu'ils sont implantés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques ou dans un site classé ou en instance de classement :

a) Les constructions nouvelles répondant aux critères cumulatifs suivants :

- une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à douze mètres ;
- une emprise au sol inférieure ou égale à cinq mètres carrés ;
- une surface de plancher inférieure ou égale à cinq mètres carrés ;

...

Attachons-nous aux caractéristiques de ce premier paragraphe comme une règle des possibles non soumis à autorisations :

- 5 m² d'emprise au sol & de surface de plancher x 12m de hauteur maximum.

Par ces faibles dimensions ce sujet permet d'accorder de l'importance aux détails d'assemblages, à la construction des maquettes à grande échelle et de croiser différents champs : ATR, STA, TPCAUI et Paysage.

Ces projets aux dimensions réduites sont aussi un prétexte à redéfinir nos besoins quotidiens en ayant recours aux justes moyens nécessaires, entre réalités constructives et utopies réalistes.

L'étudiant expérimente avec ses mains et des outils, l'architecte se rapproche de l'artisan dans sa compréhension de la matière.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et rendu final de la maquette 1/5

Travaux requis

Dessin à la main sur carnet A3 par groupe de binômes, prototypes de maquette et réalisation continu de la grande maquette à l'échelle 1/5.

Bibliographie

Références artistiques : Intra-Muros . les frères Chapuisat

<https://chapisat.com/x/intra-muros-n-1>

« Les frères Chapuisat ont proposés une série de pièces nommées Intra Muros se présentant comme des cimaises d'expositions, blanches et vierges, reflétant donc l'esthétique du vide propre au white cube. Une trappe discrète située sur la tranche de cette cimaise permet pourtant au spectateur de s'introduire dans le mur et de pénétrer un univers totalement opposé à celui qu'il vient de quitter. Un monde compact et plein dans lequel on avance qu'à grand peine, à la manière d'un spéléologue, c'est-à-dire en devant faire appel à toute la capacité physique, et à la présence, de son corps; ce dernier devient l' 'organe' de perception de l'oeuvre. »

Les Cellules . Absalon

<https://absalonart.com/fr/>

« Série de 6 modules d'habitation de 9m2 maximum. Conçus pour s'intégrer dans 6 grandes villes (Francfort, Tokyo...) et permettre à l'artiste d'y résider ponctuellement, ces espaces créés sur mesure pour répondre aux quelques besoins les plus basiques d'un être humain modèlent à leur tour le corps de l'occupant en lui imposant des postures et mouvements par leurs formes et implantation très spécifiques. Ce projet ne sera jamais terminé. »

Lien externes :

<https://www.caue54.fr/action/135-Micro-architectures>

Concours d'idées

« Il n'existe pas de petit sujet d'architecture : de l'ilot à la cabane, en ville comme à la campagne, elle s'invite partout et à toutes les échelles. Petit par la taille, mais riche d'idées, le

« micro » projet d'architecture propose un mode d'intervention qui pousse à la créativité. Au bon endroit et à l'échelle juste, il répond aux usages énoncés, peut en suggérer d'autres et, par sa présence, révéler l'essence d'un lieu. »

<https://www.citedelarchitecture.fr/fr/exposition/habiter-le-campement>

Exposition Habiter le campement

« C'est une réflexion sur les notions de l'habitat et du campement et la tension inhérente entre elles tant la forme des camps répond à d'autres besoins et d'autres desseins que ceux de demeurer et de s'approprier un territoire. L'exposition interroge le rapport entre la notion d'habitat, qui implique une pérennité, et celle du campement, qui suppose un état provisoire. Cela dans le but de montrer que des contextes politiques, économiques et environnementaux ont conduit des milliers de personnes à s'établir et à s'organiser de manière durable dans des campements, pour « habiter » les camps et « faire ville ».

Bibliographie :

Walden ou la Vie dans les bois . Henry David Thoreau

« Je possède ainsi une maison recouverte étroitement de bardeaux et de plâtre, de dix pieds de large sur quinze de long, aux jambages de huit pieds, pourvue d'un grenier et d'un appentis, d'une grande fenêtre de chaque côté, de deux trappes, d'une porte à l'extrémité, et d'une cheminée de briques en face. »

— Chapitre I, « Économie »

Bâtir Habiter Penser . Martin Heidegger.

'Dans ce qui suit nous essayons de penser touchant l'"habiter" et le "bâtir". Une telle pensée concernant le bâtir n'a pas la prétention de découvrir des idées de constructions, encore moins de prescrire des règles à la construction. Cet essai de pensée ne présente aucunement le bâtir du point de vue de l'architecture et de la technique, mais il le poursuit pour le ramener au domaine auquel appartient tout ce qui est.'

